

A Puy-l'Evêque, le 08 avril 2019

**PREFECTURE DU LOT**

A l'attention de M. Le Préfet  
Cité Bessières, Rue Pierre Mendès France  
46 000 CAHORS

**Lettre envoyée en recommandé avec Accusé / Réception**

**Objet : Demande de renouvellement d'une Installation de stockage de déchets inertes (ISDI) à Souillac - compléments**

Monsieur le Préfet,

En date du 6 décembre 2018, MARCOULY a déposé un dossier de dossier de demande d'enregistrement au titre de l'article R 512-46-1 du code de l'environnement pour le renouvellement de l'exploitation d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) au lieu-dit La Forêt à Souillac dans le département du Lot.

Suite aux remarques formulées dans votre courrier daté du 20 décembre, vous trouverez, ci-joint, en 3 exemplaires le dossier de demande de renouvellement complété et accompagné de la demande de défrichement.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Régis LIGNON**

Gérant

P.O.



**Siège social - MARCOULY**

Fon Gourdou

F-46700 Puy l'Evêque

T/ +33 5 65 21 33 71 - F/ +33 5 65 30 85 30

marcouly@eurovia.com

Société à responsabilité limitée au capital de 478 590 euros

305 024 622 RCS Cahors - TVA FR 31 305 024 622